

Société

SERVICE CIVIQUE : UN NOUVEL ENGAGEMENT POUR LA JEUNESSE

Sylvain Waserman

04/03/2014

Le service civique, qui permet à des jeunes de 16 à 25 ans de s'engager durant un an dans des projets sociaux ou environnementaux, a pris son essor grâce à la loi du 10 mars 2010. Quatre ans plus tard, Sylvain Waserman, président d'Unis-Cité, pose la question du retour d'expérience et des perspectives.